

Axe 5 : Entretenir un cadre urbanisé de l'écosystème SIRH de l'État

11. Partager et maintenir avec la communauté SIRH la cartographie de l'écosystème RH
12. Poursuivre l'effort d'interopérabilité entre les outils sur tout le périmètre
13. Suivre le respect du cadre interministériel des nouvelles solutions SIRH

Axe 4 : Améliorer la maîtrise des données RH pour faciliter le pilotage des politiques RH

8. Maintenir dans le temps les démarches de mise en qualité des données RH
9. Rendre obligatoire l'utilisation et le suivi de l'évolution des référentiels RH fournis par le CISRH
10. Faciliter la production des indicateurs réglementaires, budgétaires et de pilotage éclairant la DGAFP sur sa politique RH

Axe 1 : Finaliser la consolidation du socle RH

1. Finaliser ou lancer les opportunités de convergence des ministères sur les fonctions socles RH
2. Élaborer une doctrine de convergence des établissements publics
3. Améliorer la chaîne de Gestion administrative-Paye-Déclaratif de l'État

Axe 2 : Accélérer le déploiement d'une GRH par les compétences

4. Développer le recours aux offres interministérielles pour généraliser leur utilisation dans les ministères et leurs établissements
5. Développer la gestion des postes et des compétences dans les SIRH
6. Maîtriser les choix applicatifs et instaurer des dispositifs contractuels mutualisés

Axe 3 : Élargir les services dématérialisés aux acteurs RH et aux agents

7. Accélérer la dématérialisation des processus et des documents RH avec des dispositifs articulés de bout en bout, depuis l'agent jusqu'au comptable

